

Quoi faire avec le surplus de recyclage?

Octobre 2017 – À certaines périodes de l’année, votre bac de récupération (vert ou bleu selon les municipalités) ne suffit pas à prendre tous les résidus de papier et carton ainsi que les contenants de verre, plastique et métal? Environ 40% de nos matières recyclables se retrouvent inutilement dans nos poubelles.

Voici quelques conseils pour optimiser vos efforts de recyclage :

- Écrasez toutes vos boîtes en carton, même les plus petites, par exemple les boîtes de céréales;
- Apporter les grandes boîtes de carton ou votre surplus de recyclage dans un écocentre près de chez vous ou à l’écocentre de la RiDR (688 chemin du Parc industriel à Rivière-Rouge) ou à un dépôt de bacs de récupération de votre municipalité.



Saviez-vous que lorsque vous réduisez votre consommation et votre production de matières recyclables (et bien évidemment de déchets), vous contribuez à diminuer les impacts économiques, sociaux et environnementaux de l’enfouissement? C’est ce qu’on appelle la réduction à la source et c’est le premier et le plus important des 3R. En effet, le déchet qui pollue le moins est celui qu’on ne produit pas. Voici quelques conseils pratiques pour l’appliquer au quotidien.

- Achetez des aliments en vrac ou sans emballage superflu;
- Pensez à apporter des sacs réutilisables lorsque vous faites vos emplettes;
- Privilégiez l’achat de produits de grand format plutôt que plusieurs petits contenants individuels;
- Privilégiez l’achat de produits ou d’emballages faits à partir de matières recyclées;
- Optez pour des produits dont l’emballage peut être facilement réemployé pour d’autres usages (ex. pots en verre);
- Réduisez à la source vos matières résiduelles (ex. recevoir toutes vos factures ou lire votre journal via Internet)

C’est à nous de faire la différence!

Pour obtenir plus d’information ou visionner le clip vidéo humoristique Quoi faire avec le surplus de recyclage, consulter la section Matières recyclables sur le site Web www.ridr.qc.ca